Formation à la réglementation européenne et l'utilisation chronotachygraphe numérique

Personnes concernées

Toute personne conduisant : Un véhicule de transport de marchandises + de 3,5t immatriculé après le 5/8/2005, un véhicule immatriculé après le 1er Janvier 1996 et faisant l'objet d'un remplacement de chronotachygraphe.

Objectifs de la formation

Être capable d'intégrer les dispositions de la réglementation 3820/85 dans le cadre de l'utilisation du nouveau chronotachygraphe numérique. Connaître les différentes fonctionnalités de l'appareil. Savoir agir dans le cas de dysfonctionnement de l'appareil.

Contexte

Le nouveau chrono tachygraphe numérique automatise un certain nombre de fonctions. Il n'en demeure pas moins que le conducteur se doit d'appliquer correctement la règlementation sociale européenne.

Contenu de la formation

RAPPELS DE BASE DE LA RÉGLEMENTATION 3820/85

- Les personnes concernées par la réglementation,
- Les temps de conduite,
- Les interruptions et temps de repos,
- Contrôles et sanctions.

LA PRÉSENTATION DU NOUVEAU CHRONOTACHYGRAPHE

Les intérêts du nouveau dispositif d'analyse des temps :

- Un meilleur contrôle des régulations économiques,
- Une meilleure gestion des conducteurs,
- Une amélioration de la Sécurité Routière,
- Une amélioration des conditions de travail,
- Un meilleur respect de la réglementation sociale,
- L'unité véhicule.

Les cartes à puces utilisées dans l'appareil :

- Les cartes conductrices,
- Les cartes entreprises,
- Les cartes d'atelier,
- Les cartes de contrôle.

MANIPULATIONS SUR SIMULATEUR TACHOTEACH : L'UTILISATION DE BASE DU CHRONOTACHYGRAPHE

- Les fonctions de bases,
- Les différentes commandes,
- Les écrans de lecture,
- Les abréviations et idéogrammes

LES MANIPULATIONS SPÉCIFIQUES LIÉES A LA RSE

- Les données essentielles,
- La programmation des activités,
- La compréhension des indications écran,
- Les cas spécifiques de conducteurs successifs,
- L'interprétation des données,
- La traçabilité des données.

Ce module de formation peut être complété par l'action : « Autoformation au Chronotachygraphe Numérique »

Formation à la réglementation européenne et l'utilisation chronotachygraphe numérique

Prérequis
Aucun prérequis. La connaissance de la réglementation et de la manipulation des chronos tachygraphes analogiques est un élément favorisant l'acquisition

Durée
1 jour

Formateurs
Formateurs reconnus compétents

Dispositifs de suivi
Feuille d'émargement

Lieu de formation
Au sein d'un centre City'Pro

Méthodes pédagogiques
Evaluation au fur et à mesure de la progression

Validation des acquis
Attestation de fin de formation

Délais d'accès
Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre

Modalités d'accès
Consultez la page centre sur le site city-pro.info

Accessibilité
Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée

Tarifs et financements
En centre City'Pro ou sur city-pro.info